

BULLETIN MUNICIPAL FEVRIER 2019

Le mot du maire

Le repas des anciens s'est déroulé dimanche 27 janvier dans la joie et la bonne humeur. Nous étions une trentaine, de plus de 70 ans. Le repas servi par des jeunes volontaires que nous remercions chaleureusement, avait été préparé par les commerçants de Viverols: nous avons remarquablement mangé au son de disques auvergnats et de l'orgue de Barbarie. Tout le monde a pu chanter, danser ou raconter des histoires au plus grand plaisir de tous. Mais au fait, qui sommes nous, nous « les anciens » ?

Nous sommes tous des survivants car nous avons su résister à tous les changements

Nous sommes nés avant la télévision, la pénicilline, les produits surgelés, les photocopies, le plastique, les verres de contact, la vidéo et le magnétoscope, et avant la pilule. Nous étions là avant les radars, les cartes de crédit, la bombe atomique, le rayon laser, avant le stylo à bille, le lave-vaisselle, les congélateurs, les couvertures chauffantes, avant la climatisation, avant les chemises sans repassage et avant que l'homme ne marche sur la lune.

Nous nous sommes mariés avant de vivre ensemble. La vie en communauté se passait souvent pour les filles au couvent et pour les garçons en internat. Il n'y avait pas de mari au foyer, pas de congé parental, pas de télécopie ni de courrier électronique.

Nous datons de l'ère d'avant les HLM, et d'avant les « Pampers ». Nous n'avions jamais entendu parler de la modulation de fréquence, de cœur artificiel, de transplant, de machine à écrire électrique, de yaourt.

Pour nous, une puce était un parasite et une souris était la nourriture du chat, un site était un point de vue panoramique, un CD Rom nous aurait fait penser à une boisson jamaïcaine, un joint empêchait un robinet de goutter et l'herbe était pour les vaches, une cassette servait à conserver les bijoux et Pizza, Mac Donald, Nescafé étaient des termes inconnus ; « rock » était une matière géologique et « made in Tai'wan » était de l'exotisme.

Mais nous étions sans doute une bonne race robuste et vivace quand on songe à tous les changements qui ont bouleversé le monde et à tous les ajustements qui nous ont été imposés. Pas étonnant que nous nous sentions parfois perdus mais nous avons survécu.

Nous sommes après tout un bon cru.



Nous nous sommes promis de nous revoir l'année prochaine, encore plus nombreux !

Et pour montrer cette volonté forte de nous réunir tous, enfants et adultes de tous âges, une soirée pompe-lèque sera organisée le samedi 9 mars à la salle des associations à partir de 19 h. Apportez votre pompe ou toute autre victuaille !!! Venez nombreux !

Informations diverses

- ✓ **Les évènements nationaux** de ces dernières semaines placent désormais les maires en première ligne dans l'organisation du « Grand débat national », selon le courrier de M. Sébastien Lecornu, Ministre chargé des collectivités territoriales auprès de Madame la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, reçu le 18 janvier. L'investissement local dans ce débat peut se faire de 3 manières :
 - Mise à disposition d'un cahier pour recueillir la parole de nos concitoyens. Ce cahier est disponible pour la population de Viverols depuis le mois de décembre. Il est à votre disposition sur simple demande pendant les heures ouvrables du secrétariat. Il doit être transmis fin Février à Paris pour analyse.
 - Organisation d'une réunion d'initiative locale par la mairie. Le conseil municipal du 27 janvier n'a pas souhaité organiser une telle réunion compte tenu de la mise à disposition du cahier d'expression citoyenne.
 - Faciliter la tenue d'une réunion citoyenne organisée par tout collectif citoyen ou toute association dans le respect strict de l'égalité, en fournissant un kit méthodologique d'organisation de réunion et les moyens matériels nécessaires à la libre tenue des débats. Nous restons à votre disposition pour cette organisation

- ✓ Par ailleurs, le Ministère de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales nous demande de vous rappeler que les **Maisons des Services Au Public**, MSAP, sont créées à destination des habitants afin d'améliorer l'accès à tous les services : pôle emploi, caisses d'assurance maladie, de retraite, d'allocations familiales, de mutualité sociale agricole et GrDF. A Viverols, la MSAP n'est plus dans les locaux de la Mairie mais dans la Maison Bernard, au coin de la place de l'Eglise et de la Rue principale. Gladys vous y attend tous les jours de 9H à 12H et 14H à 17H.

Cette maison des services abrite aussi le **cabinet médical** de la remplaçante temporaire de Cristina qui est partie le 1^{er} Février : il s'agit du Docteur Cécile Neyret. Le numéro de téléphone pour la contacter reste celui de Cristina (04 73 95 97 76) mais la prise de rendez-vous par Internet est fermée et vous tomberez directement sur le secrétariat du Docteur Zéphir à Usson qui gère désormais les rendez-vous de Cécile. Vous pouvez aussi téléphoner directement au secrétariat d'Usson au 04 77 50 20 93. Enfin, la maison des services abrite le **cabinet de M. Delord, ostéopathe**, depuis le premier janvier. Le numéro de téléphone pour la prise de rendez-vous reste le même.

Le docteur Neyret nous a donné ses dates **de consultations pour les mois de Février et Mars**. Du fait de son emploi du temps personnel et des remplacements qu'elle continue de faire à Usson en Forez, elle n'est disponible qu'aux jours suivants :

 - FEVRIER : première semaine : pas de consultation
deuxième semaine : lundi 11, mardi 12 et vendredi 15
troisième semaine : lundi 18, mardi 19 et vendredi 22
quatrième semaine : lundi 25, mardi 26 et vendredi 1^{er} Mars
 - MARS : première semaine : lundi 4, mardi 5, mercredi 6 et vendredi 8
deuxième semaine : lundi 11, mardi 12 et vendredi 15
troisième semaine : lundi 18 et vendredi 22
quatrième semaine : lundi 25, mardi 26 et vendredi 29

A noter que si les demandes de rendez-vous sont nombreuses, Cécile Neyret serait susceptible de rajouter des consultations certains mercredis ou samedis

- ✓ **La bibliothèque de Viverols** qui est située au deuxième étage de la mairie, nous demande de vous communiquer ses nouveaux horaires: ouverture les mardis de 9 heures 30 à 11 heures et dimanche de 10 heures à 11 heures 30 toute l'année et les jeudis matins de 10 heures à 11 heures 30 pendant les vacances scolaires des 3 zones. Venez nombreux car l'adhésion au réseau des médiathèques départementales a diversifié les types de livres à la disposition du public.
- ✓ **Le réseau Fredon Auvergne Rhône Alpes** nous demande de vous rappeler l'interdiction d'utiliser ou de faire utiliser des produits phyto-sanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, voiries et promenade ouvertes au public. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la vente en est interdite et la population doit comprendre que la végétation spontanée n'est pas un signe d'abandon mais la conséquence de changement de pratique pour le respect de la santé de tous. La municipalité de Viverols et la communauté de communes Ambert Livradois Forez se sont engagées. Aidez nous à aller progressivement vers le « 0 phyto ». Rendez vous sur le site www.fredon-auvergne.fr et collez l'autocollant proposé sur votre boîte aux lettres pour montrer votre accord.
- ✓ **Le VALTOM**, syndicat pour la valorisation et le traitement des ordures ménagères, souhaite attirer notre attention sur la gestion de nos déchets dont le coût va augmenter de plus de 15% d'ici 2025 (soit environ 20 euros de plus par habitant) en raisons des nouvelles dispositions prises dans la loi de finance 2019. Pourtant, dans le Puy de Dôme, la quantité de déchet par habitant (542 Kg /an) est inférieure à la moyenne nationale et la valorisation de nos déchets nous place dans le top 5 national. Ainsi, les contraintes imposées par l'état à l'échelle nationale (comme l'augmentation de 500% des taxes pour valorisation) prennent pour nous une connotation punitive à laquelle le Valtom s'oppose fermement. Toutefois, à notre échelle, elles doivent nous inciter encore plus à respecter au plus près les consignes de tri : tri des plastiques dans les sacs jaunes, en séparant les plastiques rigides et souples à partir de 2022, tri à la source des déchets organiques ou biodéchets, (déchets ménagers) en favorisant le compostage afin de réduire de 50% leur poids dans les poubelles vertes. Des composteurs devraient être mis à votre disposition dans le village. Par ailleurs, nous vous informons que les sacs jaunes seront disponibles non seulement au secrétariat de mairie mais aussi à la déchetterie. Le Valtom vous invite à vous rendre de plus en plus à la déchetterie afin de vous familiariser au plus tôt avec le tri sélectif
- ✓ Devant la diminution du nombre d'élèves dans la classe de **l'école de Viverols**, qui est passé à 20 au 1^{er} janvier 2019 contre 25 à la rentrée scolaire 2018 (5 en CM2, 13 en CM1 et 7 en CE2), nous avons sollicité Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale pour que soit tenue à l'initiative des parents d'élèves et de leurs délégués, une réunion avec la maitresse afin d'explicitier les méthodes pédagogiques modernes d'apprentissage dont certaines étaient remises en questions par certains parents. La municipalité s'est émue de la situation car nous avons pu craindre une fermeture de classe si la situation s'aggravait. Cela a été formellement démenti par Mme l'Inspectrice qui nous a rassurés complètement. A noter cependant que cette réduction du nombre d'élèves a un retentissement sur le budget de notre maison de retraite : en effet les repas préparés dans sa cuisine sont moins nombreux ce qui représente un manque à gagner pour la maison de retraite dont le budget reste en équilibre instable cette année. Les délégués des parents d'élèves et la maitresse restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire
- ✓ **Des nouvelles de notre future salle des fêtes** L'autorisation de demande de permis de construire a été accordée et les entreprises qui doivent intervenir, pressenties par le conseil municipal. Les travaux commenceront au printemps, les plans sont à votre disposition.

Puisque notre bulletin de ce mois est dédié aux anciens, nous allons vous rapporter l'acte de donation de Monseigneur Guillaume de Baffie, évêque d'Auvergne, qui présida à la fondation de Viverols

Quand on aperçoit le village de Viverols blotti au pied de son château féodal, quand on parcourt ses ruelles étroites, quand on déchiffre les dates inscrites sur le fronton de quelques façades, on se dit que ce bourg, souvent qualifié de médiéval, a vraiment une longue histoire, de plus de 1000 ans. Nous nous proposons de nous y plonger.

Cependant les lignes qui vont suivre ne sont pas celles d'un historien patenté mais celles d'un amoureux de Viverols qui a eu recours à différentes sources que nous citerons plus tard, pour essayer de remonter le temps.

On évoque parfois, mais sans aucune preuve tangible, l'hypothèse d'une motte fortifiée au sommet de la colline de Viverols, au lieu dit « le Puy », qui aurait été édifée dès l'an 980, par un certain Jacob de Viverols. Comme l'atteste le texte fondateur dont nous allons parler, une villa préexistait effectivement à l'acte de donation sur le « manse du Puy » et pouvait très bien comporter une palissade en bois. Ce n'est cependant qu'en 1095 que le nom de Viverols apparaît « officiellement » dans l'acte de donation au couvent clunisien de Sauxillanges, de l'évêque d'Auvergne, **Guillaume de Baffie**. Le passage essentiel de cet acte, tiré de l'édition par H. Deniol du cartulaire de l'abbaye de Sauxillanges, a donné lieu à la traduction suivante (parmi d'autres, toutes aussi proches).

« Moi, Guillaume de Baffie, serviteur des serviteurs de Dieu, par la divine permission, évêque d'Auvergne, ... donne à Dieu et au monastère de Sauxillanges ... le lieu de Viverols (locum de Vivairols), autrement dit, l'église que j'y édifie et fais édifier et le manse de la Vialle et le manse du Puy dans lequel la villa elle-même est établie et s'établit chaque jour. Je donne cette villa avec ses champs, ses près, jardins et autres appartenances, avec aussi le marché que j'ai acquis d'Ebrald de Chalancon et qui avait coutume de se tenir dans mon « château » d'Usson (in castro meo de Ucione). Je l'ai acquis pacifiquement et l'ai transféré à Viverols et librement donné aux moines... avec le reste afin qu'ils en jouissent sans souffrir aucune contestation. »

Ce texte, élément primordial des origines du village de Viverols, établit clairement la fondation d'un prieuré et l'établissement d'un marché. Il fait également ressortir l'existence antérieure du « manse de la Vialle » et du « manse du Puy ».

Le don de l'évêque Guillaume de Baffie, figure historique de la famille de Baffie, intervient dans un contexte très particulier. L'An Mil considéré comme un temps de terreur devant l'imminence de la fin du monde, se révéla être un temps de reconquête, d'espoir, et de véritable renaissance du monde chrétien. De nombreux prélats de l'Eglise, membres de familles puissantes, offrent des terres à des ordres monastiques. Le don de Guillaume de Baffie à l'abbaye de Sauxillanges n'est donc pas un geste isolé. D'ailleurs dans l'acte de donation de Viverols à Sauxillanges, Guillaume rappelle que ses ancêtres « toujours chérissent le monastère d'une dévotion toute spéciale... ». En participant au développement du village de Viverols, l'évêque, comme d'autres, participe ainsi au renouveau du pouvoir de l'Eglise, sur un territoire où sa famille établit sa seigneurie. Par ailleurs, dans le même cartulaire de Sauxillanges, où est cité le déplacement du marché d'Usson à Viverols apparaît un autre don de Guillaume qui cède le manse de La Mure à l'église du Puy-en-Velay.

Bibliographie : « *Ambert deux mille ans d'histoire* », Michel Boy, « *Le château de Viverols* », docteur Emmanuel May-Fougerouse, « *Notice historique sur la vallée de l'Ance* », Marcel Paul, « *Histoire de la campagne française* », Georges Roupnel